

ÉDITOS,

Depuis 1995, c'est le quatrième programme LEADER consécutif que la CCVD obtient. Ces fonds européens financent des actions de notre projet de territoire : la création de richesses durables et locales, le soutien aux filières innovantes comme moteur de développement économique et social, la volonté de structurer nos zones rurales tout en respectant l'environnement privilégié et spécifique qui est le nôtre.

Ce programme nous offre aussi l'opportunité de travailler conjointement avec la CCCPS et d'œuvrer ainsi ensemble à l'échelle de la vallée, avec cette incroyable opportunité d'associer collectivités et société civile dans les prises de décisions.

Jean SERRET
Président
Communauté de Communes
du Val de Drôme

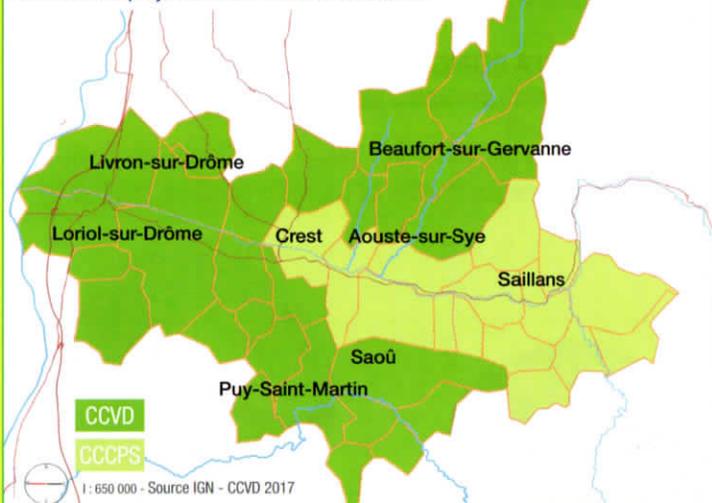
Pour la CCCPS, c'est notre première participation au programme LEADER. La mise en œuvre de ce programme représente une réelle opportunité en termes de développement économique pour notre territoire rural. Avec LEADER, on renforce notre volonté de soutenir le développement économique tout en préservant notre environnement naturel privilégié.

Je salue l'initiative de l'Europe et j'invite les acteurs locaux à s'intéresser à cette source de financement, qui peut les soutenir dans leurs projets.

Voici un élan commun pour un avenir prometteur de la Vallée de la Drôme.

Gilles MAGNON
Président
Communauté de Communes
du Crestois Pays de Saillans
Cœur de Drôme

Périmètre du projet LEADER Vallée de la Drôme



LA SUBVENTION LEADER

QU'EST-CE QUE C'EST ?

LEADER est un des axes de la politique agricole commune européenne (= PAC). Destiné aux zones rurales, ce dispositif a vocation à financer des projets pilotes en matière de développement à l'échelle d'un territoire. Les territoires présentent une **stratégie de développement**. Si celle-ci est retenue, ils reçoivent une subvention globale qu'ils pourront alors redistribuer à un certain nombre d'actions locales.

Sélectionnée pour la période **2015-2021**, la Vallée de la Drôme a décidé **de viser l'objectif suivant : « faire de la Vallée de la Drôme un éco-territoire attractif et porteur de développement économique durable »**

POUR QUI ?

Chaque ligne de subvention est allouée à un type de bénéficiaire : **les communes, les associations spécialisées ou grand public, les acteurs du tourisme, de l'agriculture**

COMBIEN ?

Cela dépend de chaque projet et de sa cohérence avec les orientations retenues pour le territoire (cf partie centrale).

QUELQUES RÈGLES DE BASE

L'aide Leader est **attribuée à un projet** (pas de financement du fonctionnement « courant » d'une structure)

La demande de subvention **doit impérativement être déposée avant la réalisation du premier engagement** (facture acquittée, devis signé...). Prenez aussi rapidement que possible contact avec l'équipe Leader, l'accompagnement en sera d'autant plus facilité.

Le paiement est effectué après réalisation du projet (trésorerie à prévoir)

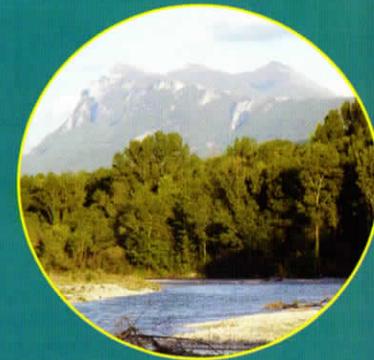
➤ Service communication CCVD, février, 2017
Crédits photos © Agribiodrôme, CCVD, Gare des Ramières, SMDVD.

COMMENT AVANCER SUR VOTRE DEMANDE DE SUBVENTION LEADER

Communauté de Communes du Val de Drôme
Communauté de Communes du Crestois Pays de Saillans - Cœur de Drôme
Contact > Pierre Morand - Responsable LEADER
04 75 25 43 82 - pmorand@gal-valleedeladrome.fr



Pour le développement rural



LEADER

Vallée de la Drôme

Pour réussir
Biovallée® 2020

La Vallée de la Drôme, un éco-territoire attractif, porteur de développement économique durable

UN FINANCEMENT POUR VOS PROJETS

PROJETS ÉLIGIBLES

À UNE AIDE LEADER

- Développement de l'éco-tourisme
- Pratiques agricoles respectueuses de l'environnement
- Création d'éco-filières d'activité
- Promotion des pratiques de consommation responsable

Ne pas jeter sur la voie publique



PROJETS POUVANT BÉNÉFICIER D'UNE AIDE LEADER VALLÉE DE LA DRÔME

La Vallée de la Drôme, un éco territoire attractif, porteur de développement économique durable



TOURISME

_ DÉVELOPPER L'OFFRE ÉCO-TOURISTIQUE

Création de sites et d'activités éco-touristiques

Offre d'itinéraires pluri-thématiques

Développement des compétences en matières d'éco-tourisme

Évènements valorisant les sites naturels ou du patrimoine

_ PROMOUVOIR L'ACTIVITÉ VÉLO

Labellisation « Accueil Vélo »

Amélioration de l'itinérance (pédestre, vélo, trail...) sur le territoire : signalétique, petit équipement vélo, mobilier extérieur...

_ RENFORCER LA COMMUNICATION TOURISTIQUE

Communication sur la destination « Vallée de la Drôme »

Supports de découverte interactifs

Conception et commercialisation de produits touristiques



FILIÈRES ÉMERGENTES

_ ACCOMPAGNER DES FILIÈRES EN ÉMERGENCE

Développement de filières en devenir (ex : chanvre, bois...)

Projets expérimentaux dans des filières émergentes

_ EXPLORER DE NOUVELLES FORMES DE CRÉATION DE RICHESSES

Projets d'économie circulaire, de réemploi, de réparation

Nouvelles méthodes de créativité (tiers-lieux, matériel partagé, lieux de travail collectifs...)

CONSOMMATION DURABLE

_ DÉVELOPPER UNE MOBILITÉ ÉCO-RESPONSABLE

Projets de développement de la mobilité douce (vélo, auto-partage, auto-stop...)

Outils de communication sur l'éco-mobilité

_ PROMOUVOIR LES MODES DE CONSOMMATION ÉCO-RESPONSABLES

Promotion des circuits courts auprès du grand public

Solutions de consommation éco-responsable (valorisation des déchets, conso locale et de saison, réemploi)

Sensibilisation du grand public à ces solutions

AGRICULTURE



_ AMÉLIORER LES PRATIQUES PRODUCTIVES

Formations sur les pratiques agricoles / sylvicoles durables (transition énergétique, agro-écologie)

Accompagnement de groupes d'agriculteurs / sylviculteurs travaillant sur les pratiques durables

Sites pilotes en agriculture / sylviculture, réseaux de démonstration

_ DÉVELOPPER DES CIRCUITS COURTS

Projets d'approvisionnement en produits locaux et/ou bio en restauration hors foyer

Structuration de l'offre en produits locaux de qualité

Développement de nouveaux débouchés locaux (outils de transformation)

_ FAVORISER LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Tests de nouvelles pratiques agricoles respectueuses de l'environnement

Structuration de groupes d'agriculteurs pour la recherche action

Expérimentations ponctuelles de nouvelles pratiques productives « vertes »



Projets de coopération : projets à l'échelle nationale ou européenne répondants aux objectifs du LEADER Vallée de la Drôme

LISTE NON EXHAUSTIVE : se rapprocher de l'équipe technique pour connaître l'ensemble des aides possibles - Tél. 04 75 25 43 82